Image not found or type unknown

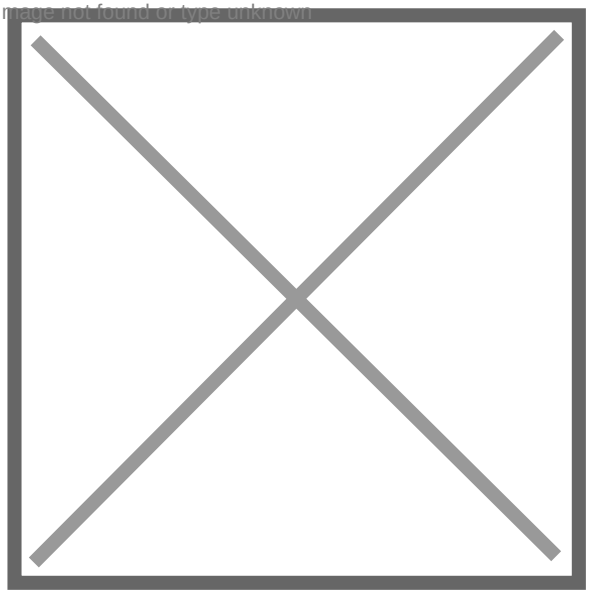

Divorce et droit de visite rectifié suite à un accord

Par **NOUILLETTE**, le **18/01/2010** à **18:15**

Bonjour,
suite a une ordonnance de non conciliation mon ex désire inverser les week end de garde, depuis 2semaines ns avons commencé a l'appliquer ms il a trainé a me remettre une lettre de confirmant ce changement précisant que que c'est à sa demande et pr l'arranger pdt ses week end de repos, pensant que ça lui retomberait dessus pr la garde. il a commencé sa lettre par a ma demande et suite a un accord avec mon ex, je souhaite inverser ...et au lieu de mettre "pr correspondre a mes week end de repos" il a mit "pr correspondre a mes week end dont j'ai la garde"Ma question est,est-ce que ce manque de précision peut me porter préjudice plus tard sachant que c'est un arragement a l'amiable. MERCI beacoup de m'éclairer car je doit signer le courrier et j'ai que ça me retombe dessus s'il y un problème...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés